

Rapport moral

C'est un exercice singulier que d'introduire notre Assemblée générale dans un contexte particulier et suivant une modalité tout aussi particulière...

En effet, nous connaissons une crise sanitaire incomparable à fort impact social et sociétal. Une des conséquences, parmi mille autres, est de mettre en complète suspension l'essentiel de l'activité de notre association. Plus largement, ce sont toutes les activités artistiques et culturelles de création scénique ou collective qui se trouvent entre parenthèses.

La culture est partage, échanges, proximité, croisements, entrecroisements, frottements, frôlements, mouvements, déplacements, ouverture, inspiration, respiration collective, contacts ...

Tous ces mots sonnent, ces jours-ci, sous une tonalité qui nous obligent à penser autrement nos activités habituelles, à repenser notre quotidien en partage mais à distance.

La crise sanitaire relative au COVID-19 et sa réalité de contagion diffuse et galopante nous obligent donc, à non seulement, suspendre nos manifestations artistiques mais aussi à revoir certains de nos modes de débat démocratique au sein de l'espace associatif. C'est ainsi que ce temps fort qu'est l'Assemblée générale associative a dû être revu dans son organisation, tant dans la forme que sur le fond.

Dans la forme :

- c'est la proposition d'une assemblée en mode téléconférence afin de permettre un examen des documents, des débats et des décisions officielles tout en respectant la distanciation sociale nécessaire dans la lutte contre la propagation du virus,
- c'est aussi le dédoublement avec un volant ordinaire de l'Assemblée générale et un volant extraordinaire, différé.

Sur le fond, c'est donc la proposition de dissociation entre, d'une part, la partie concernant l'activité passée et les comptes financiers, en assemblée ordinaire, et, d'autre part, la partie électorale des administrateurs qui est reportée en assemblée générale extraordinaire.

2019 a été une grande année. Ce fut l'année des 30 ans de CHARLIE FREE. Nous aurions pu souffler des bougies sur un grand gâteau, un grand soir de fête avec des concerts en feu d'artifice et ... tirer le rideau.

Sur une idée lumineuse de Aurélien PITAVY, le directeur, nous nous sommes payé le luxe d'étirer nos festivités sur toute l'année entière, alternant des clins d'œil à la diversité de nos envies sonores, à la variété de choix artistiques, sans nous départir d'une exigence dont la meilleure récompense est le public à la fois fidèle et en constant renouvellement, à la fois croissant et à dimension d'une communauté de partage.

Ainsi se sont égrenés douze mois que nous n'avons pas vu passer. Ainsi avons-nous vu et revu des visages où se sont reconnus des souvenirs en partage, sans nostalgie aucune, tellement le présent sans complexe du passé esquissait aussi notre devenir. Ainsi avons-nous écouté résonner des musiques qui chantent autant la fulgurance que l'ancrage, qui portent autant le risque que la maîtrise. Ainsi avons-nous élargi encore le cercle de celles et ceux à qui ces musiques parlent. Ainsi avons-nous étendu la géographie des villes et villages d'où l'on vient pour se poser à Vitrolles, Domaine de Fontblanche, que ce soit pour le Charlie Jazz Festival ou pour les concerts du Moulin à Jazz.

Une des rançons de la gloire souligne, de façon récurrente, la nécessité de repenser notre équipement, la nécessité de faire du Moulin à Jazz un équipement capable d'accueillir un public en nombre et de répondre aux exigences artistiques et aux ambitions culturelles résultant de ces 30 ans d'expérience, d'expertise et de reconnaissance.

Depuis 2012, il est régulièrement évoqué LE projet. Diversement, on parlait d'extension, ici ; de transformation, là... Bref, bon nombre de personnes étaient d'accord sur l'évolution souhaitable du Moulin à Jazz afin que des concerts s'y tiennent avec une écoute moins confinée, qu'une scène puisse accueillir des projets au-delà du quartet ajusté, que des musiciens y disposent de loges, qu'une zone de stockage protège le matériel, que l'accueil de la résidence artistique et des ateliers ne soit pas en concurrence avec la prestation de concert.

Nous avons imaginé le bout du tunnel de ce projet. Un engagement fort nous y a fait croire, à la tribune des 30 ans de l'association, pour une sortie de terre projetée sur 2021...

Nous avons été reçus le 27/11/2019, en mairie. Il s'agissait d'examiner les suites à donner au premier rendu architectural concernant l'extension/agrandissement du Moulin à Jazz. Très vite, un consensus général, entre élus et les représentants de Charlie Free, a été fait quant à l'inadéquation des esquisses présentées. De plus, un porté-à-connaissance transmis par l'État venait indiquer les risques d'inondation du nouvel emplacement envisagé. Autres points d'accord étaient de tenir le calendrier et le cahier des charges retenu. Un plan B fut envisagé ... suivi d'un calme plat.

Nous étions réellement inquiets de ce silence et avons demandé un nouveau rendez-vous à Monsieur le Maire, afin de recueillir ses intentions quant aux perspectives concrètes sur lesquelles nous pourrions compter concernant ce projet d'extension/agrandissement du Moulin à Jazz.

Nous avons été reçus le 09 mars 2020.

Nous sommes sortis de cette rencontre avec autant de questions que nous y sommes entrés.

Un certain principe de réalité nous oblige à reconsidérer le calendrier.

Mais il nous faut tenir par rapport au cahier des charges qui, seul, fait sens au regard des objectifs initiaux qui figurent dans le Projet artistique et culturel que nous avons remis au Maire en 2017 et où il est question de vision artistique exigeante, d'espace culturel polyvalent, d'une dynamique de facilitation d'accès du Domaine de Fontblanche *via* l'attractivité plurielle du nouvel équipement, d'extension du partenariat au riche creuset associatif Vitrollais. C'est le sens du projet l'extension/agrandissement du Moulin à Jazz.

L'occasion de la célébration des 30 ans de CHARLIE FREE a conforté la qualité de nos actions et consolidé la reconnaissance de celles-ci par les publics venus à notre rencontre, nombreux et heureux.

Nous avons connu une saison dense et un taux de remplissage enviable sur les concerts du Moulin à Jazz, des ateliers de pratiques appréciés, une action « Jazz au Collège » toujours bien inscrite dans le territoire du Département des Bouches-du-Rhône, une deuxième édition du festival jeune public (Jazz en Fête) élargie au plus jeune âge (école maternelle), un Charlie Jazz Festival toujours aussi riche et magique.

Toute cette action dense et variée, nous la devons à une équipe professionnelle à l'effectif réduit mais aux compétences largement reconnues : Aurélien PITAVY, Marina LOVALENTE, Lucas BOUILLER (en remplacement provisoire de Wafaâ MESBAOUI). Je les remercie avec grand plaisir et fierté, au nom du Conseil d'administration.

CHARLIE FREE a la chance d'avoir un Conseil d'administration, ressource stratégique et force d'appui sur les manifestations. Je voudrais ici remercier chaque administrateur, en toute amitié :

BEJA Catherine, BENIHYA Fouad, BERNARD Jean-Claude, BOURBOUSSON Nicole, CHEVALIER Annick, CORDIER Gérard, LAYNAT Jean-Paul, PELLEGRIN Miche, PLEUVRY Evelyne, PLEUVRY Jean-Pierre, RAISSAC Francis, RAVELMANANTSOA Marc, TIGRINATE Jean, TISSIER Gérard, WELTMAN Gilbert.

À l'occasion de cette Assemblée générale, je voudrais remercier toutes les institutions et tous les organismes grâce au soutien desquels notre association reste active et reconnue :

ADAMI,

CNV,

Conseil départemental (Bouches-du-Rhône),

Conseil régional (Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur),

DRAC PACA,

FCM,

Métropole Aix Marseille Provence,

SACEM,

SPEDIDAM,

et, principal partenaire, la Ville de Vitrolles.

Le contexte particulier où se déroule cette Assemblée générale nous oblige à repenser nos habitudes de vie, nos modes de partage. Cela conforte, si besoin était, le soin nécessaire à prendre du capital précieux qu'est le vivre ensemble. La culture et, singulièrement, l'art vivant y prennent une part dont la crise sanitaire et son impact social nous obligent à reconnaître une importance sociétale certaine.

Au nom de CHARLIE FREE, je souhaite à chacune et à chacun de prendre soin de soi afin que nous nous retrouvions bientôt pour ces instants de plaisir partagé.

Franck TANIFEANI
Président de CHARLIE FREE